

PROJET

GRAND ARRAS

VIVRE EN 2030

AJUSTEMENT N°2

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

39 COMMUNES

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 Juin 2021

Pour le Président, le Vice-président délégué à l'Urbanisme



Alain VAN GHOLDER



ANNEXES Informations et obligations diverses

WAILLY

Légende

Mouvement de terrain

 Cavités

 TM - Tranchées militaires

Aléa retrait et gonflement d'argile

 Fort

 Moyen

 Faible

Inondation

 SLGRI Haute Deule

 Ruissellement

Remontée de nappes BRGM

 très élevée

 forte

Risques technologiques

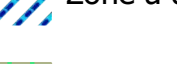
 BASOL sites et sols pollués

 BASIAS_anciens sites industriels et activités de services

Environnement et paysage

 ZNIEFF1

 ZNIEFF2

 Zone à dominante humide (ZDH)

 ENS: Espaces naturels sensibles

 Régime forestier

 Edifices patrimoniaux

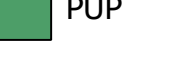
Loisirs

 Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

 Itinéraires Cyclo

Equipements

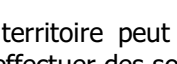
 STEP

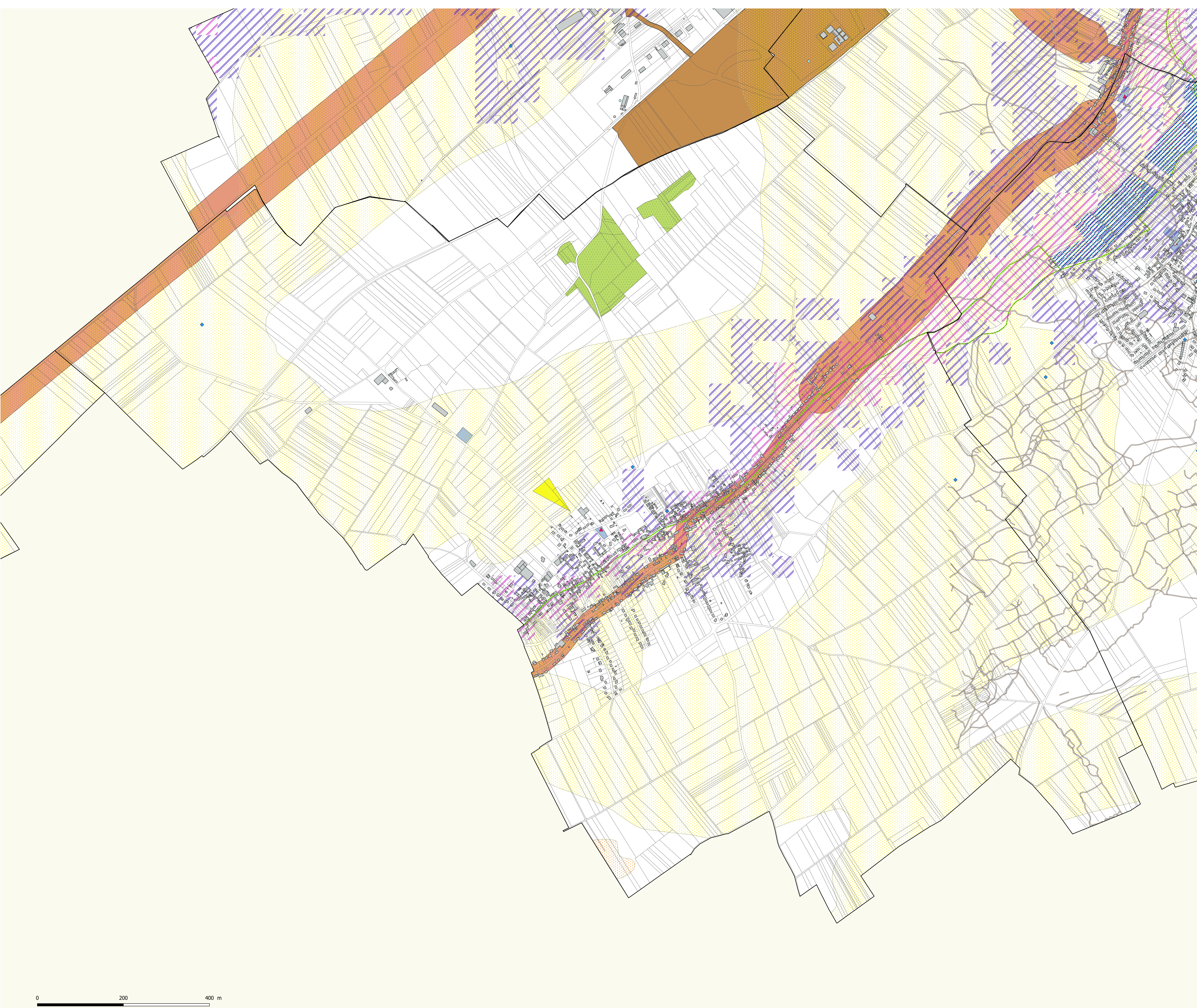
 PUP

 ZAC

 INT2 - Cimetière militaire

 GDV - Aire d'accueil des gens du voyage

 ATB Axes terrestres bruyants



The map displays a detailed urban planning overlay on a geographical area. It features a grid of streets and building footprints. Various colored and patterned zones are delineated, corresponding to the legend. Notable features include a large orange diagonal band across the top left, a yellow dotted area in the center, and a pink/purple hatched area along a central corridor. A yellow triangle points to a specific location in the lower center. A scale bar at the bottom indicates distances of 0, 200, and 400 meters.

L'ensemble du territoire peut être affecté par des phénomènes de retrait-gonflement des argiles liés à la sécheresse. Il est recommandé d'effectuer des sondages et d'adapter les techniques de constructions.

Par mesure préventive vis à vis de la présence possible de cavités souterraines, il est recommandé de réaliser une étude géotechnique relative à la recherche de cavités qui permettra de déterminer les mesures constructives qui seront à prendre.

Les aléas "inondations" sur le territoire de la Communauté Urbaine sont de plusieurs types: notamment par débordement, par ruissellement et par remontées de nappes. Pour en savoir plus, se reporter aux dispositions générales du règlement ainsi qu'aux annexes.

Les informations relatives au SLGRI Haute Deule sont données ici à titre indicatif pour obtenir des informations plus précises se reporter au document annexé.

Les informations relatives aux axes ATB sont données ici à titre indicatif pour obtenir des informations plus précises se reporter au document annexé.